



Fédération Syndicale Etudiante Unitaire et Laïque

Communiqué de la FSEUL

Paris le 24/01/06

**Non à la précarité à vie:
Non au CPE
Non au CNE**

La FSEUL condamne vivement la mesure annoncée le 16 janvier, censée « combattre » le chômage des jeunes, intitulée CPE (contrat première embauche).

En réalité cette mesure se situe dans la logique de **destruction du code du travail et de l'ensemble des droits sociaux** menée par le gouvernement. Après l'individualisation des diplômes et des formations (via l'application des ECTS/LMD), la mise en place du CNE (Contrat Nouvel Embauche), le gouvernement prend une nouvelle mesure qui vise à satisfaire pleinement les intérêts du patronat et des actionnaires au détriment de ceux des travailleurs. En permettant à l'ensemble des entreprises de licencier les jeunes de moins de 26 ans sans préavis, sans justification et pratiquement sans indemnité (indemnités forfaitaires de 460 euros par mois pendant 2 mois), **le gouvernement cherche à faire de la jeunesse une main d'oeuvre corvéable à merci**. Les entreprises auront d'autant plus intérêt à appliquer rapidement le CPE qu'elles ne paieront pas le salaire indirect de ces contrats (appelé à tort charges patronales) pendant trois ans.

Le CPE se situe également dans la même logique que le CIP (Contrat d'Insertion Professionnelle) proposé par le gouvernement Balladur en 1993 et **retiré en 1994 grâce à la mobilisation massive et unitaire de la jeunesse**. Le CIP consistait en un smic-jeune au rabais : 80% du smic pour jeune moins de 26 ans sans diplôme; 80% du salaire "normal" pour les jeunes diplômés (BAC +2; BAC +4). Il impliquait donc la dévalorisation des diplômes. Si le CPE n'implique pas directement la dévalorisation des diplômes, c'est parce que les ECTS/LMD s'en sont déjà chargés (via l'individualisation des diplômes et l'autonomie des universités)

La FSEUL condamne donc cette mesure qui vise à généraliser la précarité et la misère et qui correspond à un réel recul de civilisation.

La FSEUL appelle tous les étudiants à se mobiliser contre ces mesures de régression sociale. C'est pourquoi la FSEUL appelle à l'unité d'action de l'ensemble des organisations de jeunesse et des syndicats. Il faut construire la mobilisation unie des travailleurs et des jeunes jusqu'au retrait définitif du CPE et du CNE.

**Pour un diplôme donnant droit à un statut,
à un emploi décent, à un salaire:**

Retrait immédiat et inconditionnel du CPE et du CNE

Abrogation des ECTS/LMD.

**Assemblée Générale le 6 février
13h30 hall des amphis à Censier**

**Manifestation le 7 février 2006
14 h Place de la Bastille
RDV au coin de la rue du Saint-Antoine**

FSEUL

Censier-local 332B-
tel 01 45 87 40 93

Site: <http://fseul.free.fr>

Paris 3: fseul.censier@laposte.net
Paris 6/7: fseul.jussieu@laposte.net